Vontobel

Fiche mensuelle / 30.11.2025

Vontobel Fund - Emerging Markets Blend HS (hedged), CHF

Morningstar Rating au 31.10.2025 ★★★★★

Document de marketing pour les investisseurs institutionnels en: CH, LU, SG (professional investors)

Objectif d'investissement
Ce fonds obligataire vise à générer la meilleure performance d'investissement possible sur un cycle économique complet, tout en respectant le principe de diversification des risques.

Caractéristiques clés
Le fonds investit dans les marchés émergents principalement dans des obligations souveraines, quasi souveraines et d'entreprises de qualité, d'échéance variables et en différentes devises. Le fonds utilise des instruments dérivés à des fins de couverture et pour prendre des positions directes sur le marché. En particulier, le fonds peut s'exposer à des devises des marchés émergents indépendamment de la devise des obligations sous-jacentes.

Approche
L'équipe de gestion compacte et agile, composée de spécialistes expérimentés des marchés émergents, se concentre sur l'optimisation des spreads pour un niveau de risque donné. Sur la base d'une analyse minutieuse et d'un modèle d'évaluation exclusif, les gérants de portefeuille comparent constamment les niveaux de rémunération potentiellement réalisable en tenant compte de la qualité des émetteurs, des pays, des taux d'intérêt, des devises et des échéances au sein de l'univers d'investissement afin d'identifier les opportunités les plus avantageuses, même si elles contredisent l'opinion dominante du marché. Pour saisir ces opportunités, l'équipe adapte le portefeuille de manière flexible tout en maintenant les risques de crédit, de taux d'intérêt et de change sous contrôle.

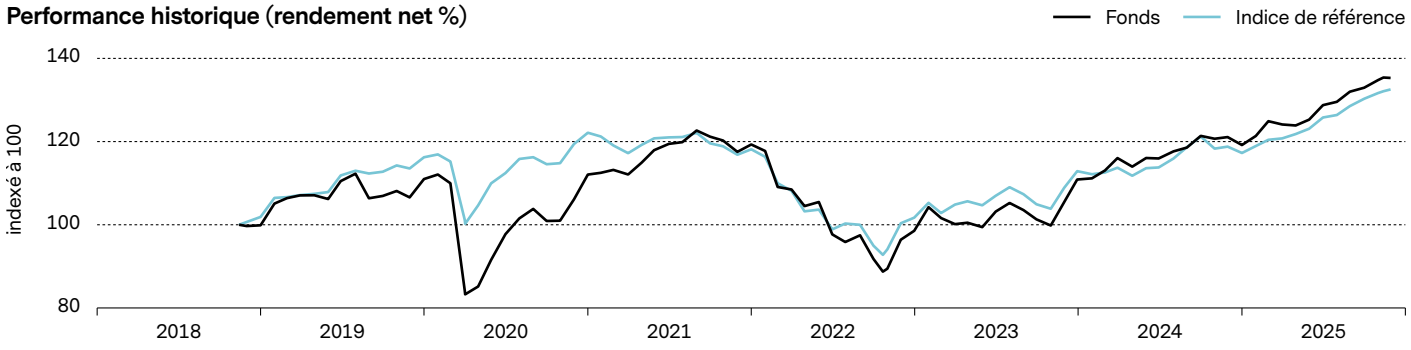
Gestion de portefeuille	Luc D'hooge / Dario Scheurer / Wouter Van Overfelt / Carlos de Sousa / Thierry Larose / Carl Vermassen
Domicile, forme juridique du fonds, SFDR	Luxembourg, UCITS, Art. 8
Devise du fonds / catégorie de part	USD / CHF
Date de lancement du fonds / catégorie de part	24.08.2015 / 13.11.2018
Taille du fonds	USD 267.42 Mio
Valeur nette d'inventaire (NAV) / action	CHF 135.30
Indice de réf.	J.P. Morgan EM Blended (JEMB) Equal Weighted
ISIN / VALOR	LU1896848279 / 44276223
Commission de gestion	0.00%
Frais courants (incl. comm. gest.) au 28.02.2025	0.30%
Frais d'entrée / conversion / sortie, max.[1)]	5.00% / 1.00% / 0.30%
Swing pricing	Oui
Politique de distribution	capitalisation

[1)] Consulter le distributeur de fonds pour les frais actuels , si applicables.

Caractéristiques du portefeuille	Fonds	Indice de réf.
Volatilité, annualisée[2)]	7.10%	5.78%
Ratio de Sharpe[2)]	1.55	
Ratio d'information[2)]	0.63	
Duration modifiée (années)	5.03	5.31
Notation de crédit moyenne	BB+	BBB
Nombre de positions	239	3'305
Rendement à échéance (YTM)	9.05%	5.97%
YTW dont contrats de change à terme	9.59%	
Tracking error, ex-post[2)]	3.58%	
Spread ajusté pour l'optionalité, OAS (basis points)	420	126

[2)] calculé sur 3 ans

Performance historique (rendement net %)



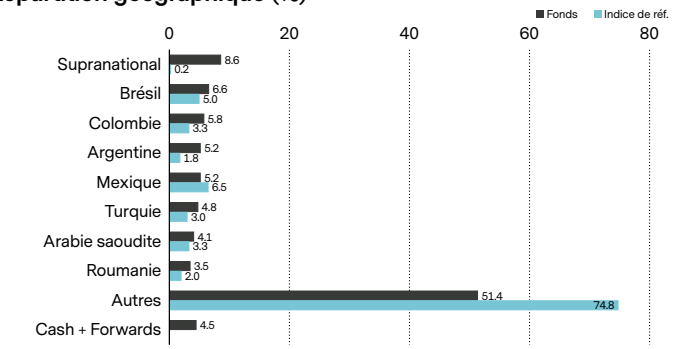
	1 m	dep. déb. an.	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	3 ans p.a.	5 ans p.a.	depuis lanc.
Fonds	0.4	13.5	7.5	12.5	-17.4	6.5	1.0	11.1	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	12.0	5.0	35.3
Indice de réf.	0.7	13.0	3.9	11.0	-13.9	-3.3	5.1	14.1	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	9.7	2.1	32.5

La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. Les données de performance omettent les commissions d'entrée / sortie et les frais prélevés, et incluent les distributions brutes réinvesties. Le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter, suite à des fluctuations monétaires, entre autres.

Positions principales (%)

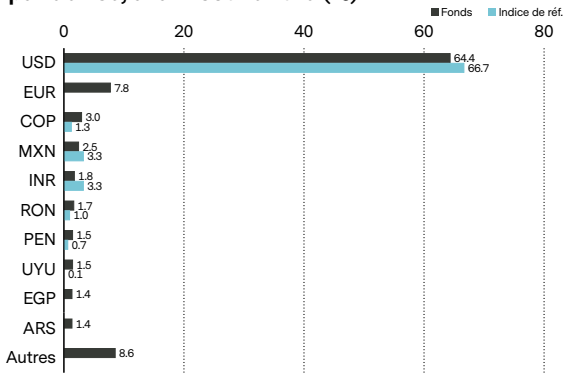
9.5% Cameroon 31.07.2031 Senior	2.2
6.097% Gabon Blue 01.08.2038 Reg-S Senior	2.1
9.5% Banco Actinver Fideic 18.12.2032 Reg-S Senior	2.0
7.5% Africa Finance Open End FRN Reg-S Senior	1.6
8.25% Underlying Tracker CAF 26.04.34 on INR/USD	1.6
8.2% BOAD 13.02.2055 FRN Reg-S Junior Subordinated	1.5
11.875% Cia General 28.11.2030 Senior	1.4
6.625% Cote d'Ivoire 22.03.2048 Reg-S Senior	1.4
9.875% Congo 07.11.2032 Reg-S Senior	1.4
8.375% Ecopetrol 19.01.2036 Senior	1.4
Total	**16.6**

Répartition géographique (%)

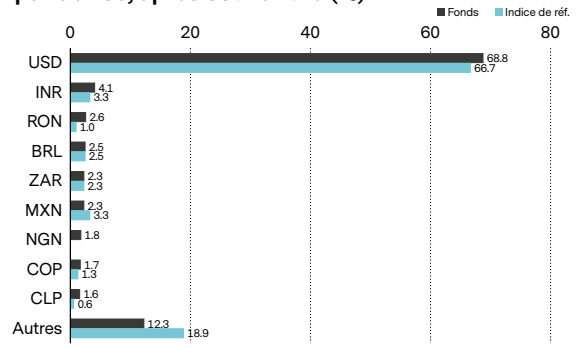


Le fonds peut conclure des dérivés de taux d'intérêt qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque et de rendement du fonds. De tels investissements ne sont pas représentés dans le graphique.

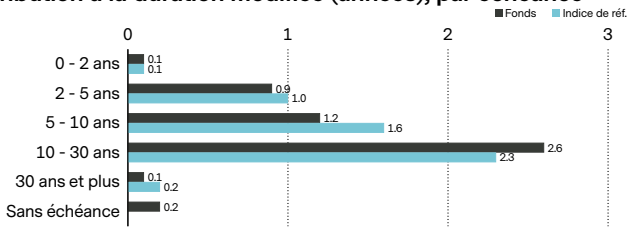
Répartition par devise, avant couverture (%)



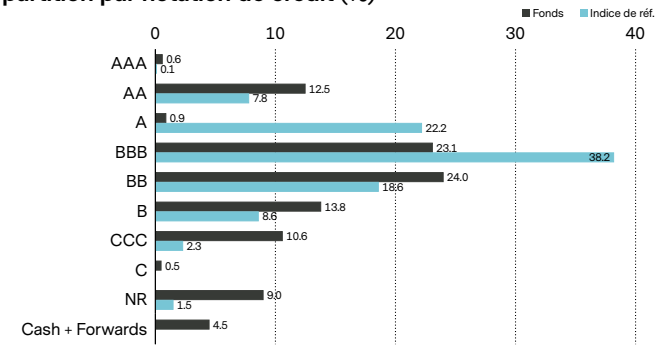
Répartition par devise, après couverture (%)



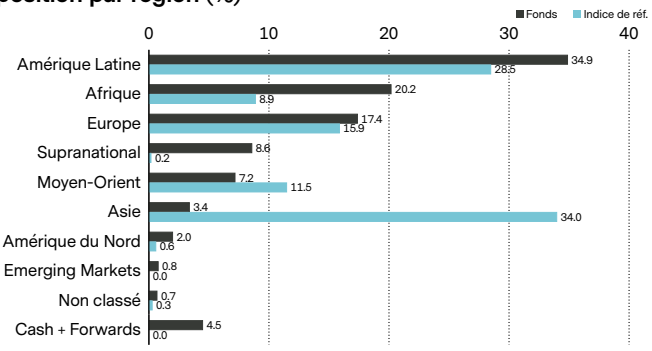
Contribution à la duration modifiée (années), par échéance



Répartition par notation de crédit (%)

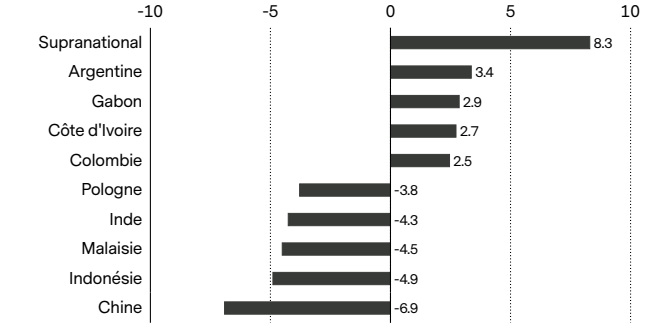


Exposition par région (%)



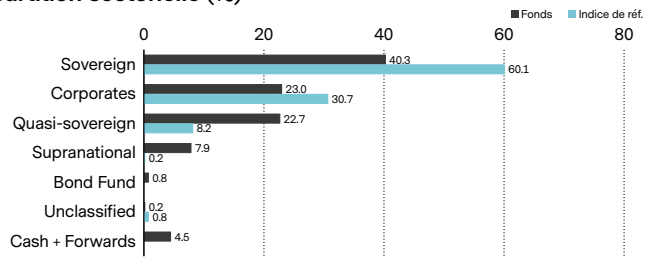
Le fonds peut conclure des dérivés de taux d'intérêt qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque et de rendement du fonds. De tels investissements ne sont pas représentés dans le graphique.

Surpondération / sous-pondération des principaux pays (%)



Les valeurs reflètent l'exposition géographique du fonds relative à l'indice de référence.

Répartition sectorielle (%)

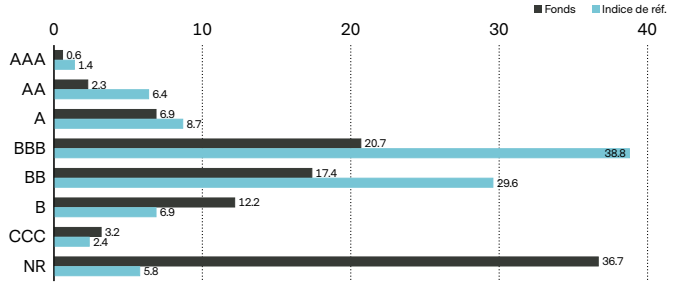


Profil ESG [3]

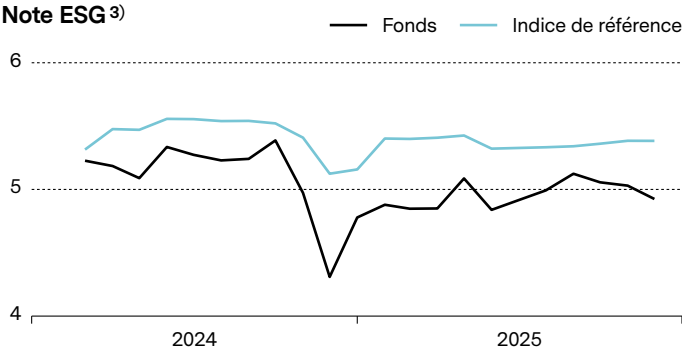
	Fonds	Indice de réf.
Notation ESG	BBB	BBB
Couverture des notations ESG	63.3%	94.2%
Note ESG	4.9	5.4
Note environnementale (E)	4.7	5.1
Note sociale (S)	5.2	5.6
Note de gouvernance (G)	5.0	5.1
Intensité CO_2, moy. pond. (t CO_2/M$ ventes)	1109.5	483.6

[3] Détails sur la méthodologie MSCI-ESG : vontobel.com/esg-valuation.
Ce fonds n'a pas d'indice de référence ESG désigné, mais applique un indice de référence conventionnel dont la construction ne tient pas compte des critères ESG.

Répartition par notation ESG (%) [3]



Note ESG [3]



Exclusion de certaines activités économiques [4]

Exclusions basées sur normes

Charbon
Autr. combust. fossiles

Armes nucléaires

Tabac

Armes controversées

[4] Des seuils peuvent être appliqués. Veuillez consulter vontobel.com/sfdr et le site web de chaque fonds pour plus de détails.

Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée.
- Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change.
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti.
- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi.
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.
- Les placements sur les marchés émergents peuvent être affectés par l'évolution du contexte politique, les fluctuations des monnaies, par l'illiquidité et par la volatilité.
- Les investissements du compartiment peuvent être soumis à des risques de durabilité. Les risques de durabilité auxquels le compartiment peut être soumis sont susceptibles d'avoir un impact limité sur la valeur de ses investissements sur le moyen à long terme dans la mesure où l'approche ESG du compartiment joue un effet d'atténuation.
- La performance du compartiment peut être affectée positivement ou négativement par sa stratégie en matière de durabilité.
- La capacité à atteindre les objectifs sociaux ou environnementaux peut être affectée par des données incomplètes ou inexactes provenant de fournisseurs tiers.
- Des informations sur la manière dont les objectifs sociaux et environnementaux sont atteints et dont les risques de durabilité sont gérés au sein de ce compartiment sont disponibles sur le site Vontobel.com/SFDR.

Glossaire

Catégorie de part désigne un ensemble d'actions d'un fonds auxquels s'appliquent des types de clients, des politiques de distribution, des structures de frais, des devises, des montants minimums d'investissement et d'autres caractéristiques distinct(e)s. Les particularités de chaque catégorie de part sont décrites dans le prospectus du fonds. **Catégorie de parts couverte** désigne un type de catégorie de parts qui couvre les risques de change. Elle protège les investisseurs contre des fluctuations non désirées des taux de change, qui peuvent être plus fortes que les performances des investissements sous-jacents. Pour y parvenir, la classe d'actions

doit supporter des coûts de couverture, ce qui entraîne un coût total plus élevé pour les investisseurs. **Commission de gestion** désigne une commission qui englobe les coûts facturés à un fonds au titre des services de gestion de portefeuille et, le cas échéant, des services de distribution. **Couverture** décrit les mesures prises pour compenser le risque de perte ou de gain non souhaité, par exemple en couvrant le risque d'exposition au change, un investisseur peut bénéficier de la détention de participations dans différentes sociétés mondiales sans être exposé aux variations des taux de change mondiaux. **Duration**, ou duration de Macaulay, désigne le nombre d'années pendant lesquelles un investisseur doit maintenir une position dans une obligation pour que la valeur actuelle des flux de trésorerie de l'obligation soit égale au montant payé pour l'obligation. Plus la duration est longue, plus le cours d'une obligation sera affecté par les variations de taux d'intérêt. La duration peut également servir à comparer le risque des titres de dette de différentes échéances et différents rendements. **Duration modifiée** désigne une version ajustée de la duration de Macaulay et mesure le pourcentage de variation du prix d'une obligation provoqué par un changement de rendement. Elle sert à mesurer la sensibilité des flux de trésorerie d'une obligation à une variation des taux d'intérêt et est plus fréquemment utilisée que la duration de Macaulay. **Echéance** indique la période courant jusqu'à la date à laquelle le montant d'investissement initial d'une obligation doit être remboursé. L'« échéance moyenne » d'un portefeuille obligataire est calculée en pondérant l'échéance résiduelle de chaque obligation par sa taille relative. **ESG** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un ensemble de mesures ou de notations qui sont utilisées pour sélectionner les investissements potentiels en fonction des problèmes qui pourraient affecter la performance financière et/ou avoir un impact important sur l'environnement et la société. Les critères ESG mentionnés dans ce document sont fournis à titre informatif et ne font pas nécessairement partie du processus d'investissement du fonds. **Forward** , ou contrat à terme, désigne un accord entre deux parties pour l'achat ou la vente d'un actif à un prix prédéterminé à une date ultérieure, souvent utilisé à des fins de couverture ou de spéculation ou pour la négociation de matières premières, auquel cas il peut être modulé en fonction d'un montant, d'une date de livraison ou d'un type de matière première (produits alimentaires, métaux, pétrole ou gaz naturel). **Frais courants** désigne la somme des coûts de gestion d'un fonds sur une base continue, tels que les frais de gestion et divers coûts juridiques et d'exploitation. Ils sont calculés de manière rétrospective sur une période de 12 mois sous la forme d'un pourcentage des actifs du fonds. Si les données disponibles sont insuffisantes, par exemple pour les fonds lancés récemment, les frais courants peuvent être estimés à partir de données de fonds aux caractéristiques comparables. **Future**, ou contrat à terme standardisé, désigne un accord juridique pour l'achat ou la vente d'une matière première, d'une devise ou d'un titre en particulier à un prix et une date future prédéterminés. Il s'agit de contrats standardisés sur les plans de la qualité et de la quantité, ce qui facilite leur négociation sur une bourse de contrats à terme standardisés. **Indice** désigne un portefeuille qui réunit une large gamme de titres en fonction de règles prédéfinies. Des indices comme le FTSE 100 ou le DAX 30 sont utilisés pour représenter la performance de marchés particuliers et servent donc de points de référence pour mesurer les performances d'autres portefeuilles. Un indice utilisé comme référence à des fins de comparaison de la performance est appelé un « indice de référence ». **Instrument dérivé** désigne un titre financier dont le prix est déterminé en fonction d'un indice de référence ou d'un actif sous-jacent, tel que des actions, obligations, matières premières, devises, taux d'intérêt ou indices de marché. Les contrats à terme, les options et les credit default swaps en sont des exemples. **ISIN** désigne le numéro international d'identification des titres (International Securities Identification Number), un code unique qui identifie une émission de titre spécifique. Il est attribué par l'agence de numérotation nationale (national numbering agency, NNA) propre à chaque pays. **Moyenne pondérée de l'intensité de carbone, WACI** (Weighted Average Carbon Intensity) rapporte les émissions de carbone des entreprises détenues dans un portefeuille par rapport aux revenus qu'elles génèrent, en excluant les émissions des chaînes d'approvisionnement et des produits/services. **Nombre de positions** indique le nombre d'investissements/de titres individuels dans le portefeuille du fonds. **Notation de crédit**, évalue la capacité d'un émetteur obligataire à rembourser à temps l'ensemble de ses dettes (intérêts et principal). Des notations élevées, comme AAA ou Aaa, désignent un risque faible (c'est-à-dire une probabilité de défaut faible), tandis que des notations comme BBB- ou Baa3 indiquent un risque plus élevé. **Notation ESG** la notation ESG fournie par MSCI vise à mesurer la gestion par une entreprise des risques et opportunités ESG financièrement pertinents. Elle utilise une méthodologie basée sur des règles pour identifier les leaders et les retardataires du secteur en fonction de leur exposition aux risques ESG et de la manière dont ils gèrent ces risques par rapport à leurs pairs. La notation ESG de MSCI va de leader (AAA, AA), moyenne (A, BBB, BB) à retardataire (B, CCC). **Note ESG** la notation ESG, fournie par MSCI, est une mesure du niveau de durabilité d'une entreprise. Le calcul est basé sur de nombreux facteurs et est mesuré sur une échelle, par exemple de 0 (très mauvais) à 10 (très bon). **Option** désigne un instrument financier dérivé dont le prix dépend de la valeur de titres sous-jacents, comme les actions. Les options de vente/d'achat confèrent aux acheteurs le droit (mais non l'obligation) d'acheter/de vendre un actif sous-jacent à un prix et à une date convenus. **Politique de distribution** d'un fonds définit la distribution de dividendes de ses classes d'actions aux investisseurs. Les classes d'actions de capitalisation réinvestissent les revenus issus des participations du fonds dans le fonds et ne réalisent pas de distributions aux détenteurs d'actions. Les actions de distribution réalisent généralement de façon périodique des paiements en liquidités aux détenteurs d'actions. **Ratio d'information** mesure la surperformance d'un portefeuille par rapport à l'indice de référence par unité de volatilité de la performance. Il est utilisé afin de mesurer la capacité d'un gérant de portefeuille à générer une surperformance par rapport à un indice de référence. **Ratio de Sharpe** mesure le rendement excédentaire par unité de risque. Le ratio est le rendement moyen supplémentaire obtenu par rapport au taux sans risque par unité de volatilité. Un portefeuille avec un ratio de Sharpe plus élevé est considéré comme supérieur à ses concurrents. **Rendement à l'échéance** (Yield to maturity, YTM) mesure la performance d'un fonds si toutes les obligations du portefeuille du fonds étaient détenues jusqu'à leur date d'échéance. Le ratio est exprimé sous la forme d'une performance annuelle en pourcentage. **Spread ajusté pour l'optionalité, OAS** (Option-adjusted spread), mesure le différentiel de rendement entre une obligation avec une option intégrée et le taux de rendement sans risque. Il permet de comparer le prix des obligations avec différentes options intégrées. Généralement, un OAS plus important indique des performances plus élevées, mais également des risques accrus. **Swing pricing** désigne un mécanisme standard du secteur destiné à protéger les investisseurs à long terme d'un fonds vis-à-vis des coûts de transaction qui surviennent lors de l'entrée ou de la sortie d'investisseurs dans ledit fonds. Pour cela, la VNI est ajustée respectivement à la hausse ou à la baisse afin que les coûts de transaction entraînés par les souscriptions ou les rachats soient supportés par les investisseurs qui réalisent des opérations dans le fonds. Des informations complètes sur le mécanisme Swing Pricing figurent dans le prospectus du fonds. **Tracking error** désigne l'écart-type de la différence entre les rendements d'un fonds et son indice de référence, exprimé en pourcentage. Plus le fonds est géré activement, plus la tracking error est élevée. **Valeur nette d'inventaire (NAV) / action**, ou valeur liquidative, connue également comme le cours de l'action d'un fonds, représente la valeur par action du fonds. Elle est calculée en divisant les actifs du fonds moins ses passifs par le nombre d'actions en circulation. Pour la plupart des fonds, elle est calculée et publiée chaque jour. **VALOR** désigne un numéro d'identification émis par SIX Financial Information et attribué aux instruments financiers en Suisse. **Volatilité** mesure la fluctuation de la performance d'un fonds sur une certaine période. Elle est le plus souvent exprimée par le biais de l'écart-type annualisé. Plus la volatilité est élevée, plus un fonds tend à être risqué. **YTW dont contrats de change à terme** fournit le YTW dans la devise de base du fonds, y compris les contrats de change à terme.

Remarques importantes

Ce document commercial a été produit par une ou plusieurs sociétés du Groupe Vontobel (collectivement "Vontobel") pour des clients institutionnels dans le(s) pay(s) suivant(s): CH, LU, SG (professional investors).

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour (l'investisseur) («K(I)ID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts.

Ce document s'adresse uniquement à des «contreparties éligibles» ou à des «clients professionnels» tels que définis dans la directive 2014/65/CE (Directive concernant les marchés d'instruments financiers, «MiFID») ou par des réglementations similaires dans d'autres juridictions, ou à des clients professionnels tels que définis dans la loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Le fonds, la Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement ne formulent aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, quant à l'équité, la justesse, l'exactitude, le caractère raisonnable ou complet d'une évaluation de la recherche ESG et la bonne exécution de la stratégie ESG. Comme les investisseurs peuvent avoir des points de vue différents sur ce qui constitue un investissement durable, le fonds peut investir dans des émetteurs qui ne reflètent pas les convictions et les valeurs d'un investisseur spécifique.

Ce fonds n'a pas d'indice de référence ESG désigné, mais applique un indice de référence conventionnel dont la construction ne tient pas compte des critères ESG.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès des points de vente agréés, au siège du fonds, 49 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 **Luxembourg**. Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels, ainsi que les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse vontobel.com/am. Vous trouverez un résumé des droits des investisseurs (y compris des informations sur les mécanismes de recours collectif en cas de litiges conformément à la directive européenne 2020/1828) en anglais via le lien suivant : www.vontobel.com/vamsa-investor-information. Vontobel utilise divers fournisseurs de données externes. Pour plus d'informations, veuillez consulter le

lien suivant : https://am.vontobel.com/en/terms-of-licenses. Vontobel peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE. le représentant en **Suisse**: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich,

À **Singapour**, ce matériel est fourni par Vontobel Pte Ltd, réglementé par la Monetary Authority of Singapore. Le fonds et ses compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs de détail à Singapour. Certains compartiments du fonds sont actuellement reconnus comme organismes restreints par l'Autorité monétaire de Singapour. Ces compartiments ne peuvent être proposés qu'à certaines personnes et sous certaines conditions en vertu du chapitre 289 du « Securities and Futures Act » de Singapour.

À **Hong Kong**, ce matériel est fourni par Vontobel Asset Management Asia Pacific Limited, une société agréée par la Securities and Futures Commission. Le fonds n'est pas autorisé par la Securities and Futures Commission de Hong Kong. Il ne peut être proposé qu'aux investisseurs se qualifiant en tant qu'investisseurs professionnels en vertu de la « Securities and Futures Ordinance ». Le contenu du présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation de Hong Kong. Nous vous recommandons la prudence et de demander l'avis d'un conseiller professionnel en cas de doute quant au contenu du présent document.

Toutes les données du présent document, y compris les informations sur les fonds, sont obtenues ou calculées par Vontobel. Toutes les données sont à la date du document, sauf indication contraire. Bien que Vontobel soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

Tout indice référencé ici est la propriété intellectuelle (y compris les marques déposées) du fournisseur de licence concerné et est utilisé avec autorisation. Tout produit faisant référence à un indice, l'utilisant ou basé sur celui-ci n'est en aucun cas parrainé, approuvé, vendu ou promu par le concédant de licence concerné, et celui-ci n'a aucune responsabilité à cet égard. Pour plus de détails concernant le fournisseur de licence, veuillez consulter le site vontobel.com/terms-of-licenses.

Bien que les fournisseurs d'information de Vontobel, y compris sans limitation, MSCI Solutions LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent leurs données (les « données ») de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des parties ESG ne se porte garante et ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de toute donnée utilisée dans ce document. Aucune des parties ESG n'offre une garantie quelconque, de manière expresse ou implicite, et les parties ESG réfutent expressément toute garantie de commercialisation ou d'adéquation avec un objectif précis concernant les données utilisées dans ce document. Les informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous une forme quelconque et ne peuvent servir de base ou de composant à des instruments ou produits financiers ou à des indices. En outre, aucune des Informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG ne peut être tenue pour responsable de toute erreur ou omission en rapport avec les données comprises dans ce document. En outre, sans limitation de ce qui précède, les parties ESG ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de tout dommage direct, indirect, spécifique, punitif, important ou autre (y compris la perte de bénéfices) même si ces dernières ont été informées de la possibilité d'un tel dommage.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations ; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées ; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Vontobel Asset Management S.A.
18, rue Erasme, L-1468 Luxemburg
Luxemburg

luxembourg@vontobel.com
www.vontobel.com/am